

209C1319
FR0000125346-FS0631

26 octobre 2009

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

INGENICO
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 26 octobre 2009, la société FMR LLC (1) (82, Devonshire Street, Boston, Massachusetts 02109 Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 22 octobre 2009, le seuil de 5% des droits de vote de la société INGENICO et détenir 2 731 013 actions INGENICO représentant autant de droits de vote, soit 5,64% du capital et 4,92% des droits de vote de cette société (2).

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions INGENICO sur le marché.

(1) FMR LLC est une société holding d'un groupe indépendant de sociétés de gestion de portefeuille communément dénommé Fidelity Investments (cf. communiqué du 24 avril 2008).

(2) Sur la base d'un capital composé de 48 388 948 actions représentant 55 522 889 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.